



PFAS Quelles solutions alternatives ?

Arrêtons d'Opposer EMPLOIS

...Santé au Travail et Santé Publique

Ce jeudi 4 avril un projet de loi est présenté à l'Assemblée nationale qui prévoit l'interdiction de fabriquer, vendre, exporter et importer tout produit contenant des substances PFAS dont les ustensiles culinaires.

Les PFAS ?

Les premiers éléments qui nous sont remontés et que nous avons trouvé sur la « toile » **montrent qu'il y a une grande inquiétude autour de ces polluants éternels.** Dans la région de Rumilly comme dans la vallée de la chimie au sud de Lyon, les impacts environnementaux des PFAS sont connus et indéniables.

A **la CGT**, notre position ne peut être tranchée en quelques heures. La question est complexe avec des enjeux pour **les salarié.e.s en terme de santé au travail, d'emploi, de santé publique pour les familles et les citoyens.**

L'urgence pour la CGT est d'avoir des engagements de la part de notre direction :

- **Plus de transparence sur l'utilisation de ces produits,**
- **La liste des PFAS utilisés et des risques encourus.**

Pour **la CGT** il est aussi important que, les salarié.e.s soient le plus possible informé.e.s sur les enjeux industriels et sociaux liés à ces polluants éternels.

Le Chantage à l'emploi

Que la Loi soit votée ou pas, se pose la question pour le Groupe SEB de chercher dès à présent des alternatives à ces polluants éternels pour garantir les emplois, la santé des salarié.e.s et plus largement la santé publique.

Les emplois ne seront menacés, que si le groupe SEB n'investit pas pour trouver des alternatives.

Il ne faudrait pas que l'on nous rejoue le coup de l'amiante... On nous prédisait une catastrophe industrielle si elle était interdite, la preuve que non puisque des alternatives ont été développées que ce soit dans les filières du transport ou de la construction !

Aussi, aujourd'hui à la suite de la communication et la médiatisation de la direction, **de nombreux consommateurs se questionnent sur la dangerosité de l'utilisation de ces PFAS dans nos ustensiles de cuisine avec un gros risque qu'ils se détournent des produits du Groupe SEB.**

Si aucune transition n'est mise en œuvre, ce sera l'opinion publique qui obligera le législateur et le Groupe SEB à bannir les PFAS dans nos produits.

Au lieu de faire peur aux salarié.e.s en brandissant la menace de la fermeture prochaine des sites de Tournus et Rumilly, la direction devrait miser sur la recherche et le développement pour remplacer les produits reconnus scientifiquement dangereux, afin de prévenir les risques sur la santé des salarié.e.s et des consommateurs.

La CGT ne fera jamais le jeu de l'opposition des salarié.e.s ! Au contraire sur un tel sujet avec les enjeux qui en découlent, nous devons être rassemblé.e.s et ne pas nous diviser !

La défense de l'emploi est l'enjeu !!!

C'est la motivation de tous les salarié.e.s, ceux et celles qui sont monté.e.s à Paris, ceux et celles qui sont resté.e.s sur leur poste de travail ainsi que celle de la CGT.

La CGT demande la transparence. Nous nous engageons à vous communiquer l'ensemble des informations que nous aurons sur ce dossier des PFAS et nous invitons chacun et chacune à en faire de même dans l'intérêt collectif de notre industrie, de notre emploi, de notre santé au travail et de la santé publique !

04/04/2024